



HAL
open science

Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne

Pierre-Antoine Landel, Kirsten Koop

► **To cite this version:**

Pierre-Antoine Landel, Kirsten Koop. Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne. Marie-Christine Fourny. Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale, Presses Universitaires de Grenoble; UGA éditions, pp.21-43, 2018, 978-2-7061-4219-2. halshs-01922002

HAL Id: halshs-01922002

<https://shs.hal.science/halshs-01922002>

Submitted on 11 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne »

Pierre-Antoine Landel et Kirsten Koop, UMR PACTE, Université Grenoble Alpes

In : Fourny, M.C. (éd.) (2018) « *Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale* », Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, pp. 21-43.

Manuscrit avant publication

Quand dans les années 1970, quelques néo-ruraux s'implantent dans les montagnes du Diois (Drôme), et prônent le développement de l'agriculture biologique et de la filière des plantes aromatiques et médicinales, personne ne faisait de pari sur leur avenir. Aujourd'hui, tous les journaux émanant de la collectivité départementale font référence à « la Drôme, 1^{er} département bio de France ». En effet, 40 ans après, la Drôme témoigne d'une profonde transformation dans les productions et les façons de faire, mais aussi dans l'image d'un territoire. Un changement, initié en milieu montagnard, a fondamentalement modifié les manières de produire de plus de 1100 agriculteurs, sur plus de 21% des superficies agricoles, plaçant le département en tête de la reconversion en agriculture biologique. L'image territoriale « bio » qui en résulte a été totalement intégrée, voire récupérée par l'institution publique, au risque de ne plus refléter l'intention de ses initiateurs.

Cette situation marquante des Préalpes françaises illustre la capacité d'acteurs innovants à induire des transformations territoriales significatives après plus d'un siècle d'exode rural. Ce sont des néo-ruraux, arrivés dans les années 70, qui ont su s'associer avec des agriculteurs en place pour affirmer de nouveaux modes de production. Leur démarche montre aussi leur difficulté à en garder la maîtrise, et à transmettre les valeurs qui y sont associées. L'expérience alternative initiale s'inscrit en effet dans un projet de plus en plus intégrateur qui doit faire avec les différences, voire les paradoxes. Mais cet exemple confirme surtout la définition de l'innovation sociale (IS) comme « émanant de la société civile et visant à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux [...], dans un contexte économique et institutionnel qui ne répond pas ou plus à ces besoins » (Klein et Harisson, 2007). Dans le champ global d'émergence d'innovations sociales en Europe, ce cas met l'accent sur un processus souvent observé, notamment en milieu montagnard, et dont la dimension géographique est forte. La montagne apparaît ainsi comme un espace de rencontre possible entre de nouveaux habitants porteurs d'idéaux, et des locaux, souvent agriculteurs et plus traditionnels, dans des relations de confiance qui méritent à être analysées. L'exemple confirme aussi l'intérêt du concept d'innovation sociale *transformative*, compris comme un type spécifique d'IS, contribuant à la transformation sociétale en profondeur, aussi bien dans son intention que par les processus qu'elle engendre (Avelino et al., 2014. p. 5). Il permet d'interroger non seulement les formes d'innovation sociale en montagne, mais aussi, les processus d'inscription spatiale qui en résultent et leur capacité à transformer des systèmes territoriaux.

Dans le contexte contemporain de changement global, de mondialisation et de crises systémiques et répétées, les espaces montagnards, et en particulier les plus marginalisés -

regroupés ici sous la notion d'« arrière-pays » - connaissent des transformations importantes liées à l'ampleur des changements du contexte extérieur (Fourny, 2014). Nos travaux portent sur ces transformations, en s'intéressant plus particulièrement à l'une des trajectoires territoriales possibles liées à l'accroissement des liens et flux entre arrière-pays et espaces globalisés : celle de la transition écologique et sociale. Notre hypothèse est que dans certains arrière-pays s'inventent et s'expérimentent de nouveaux modèles de développement durable qui pourraient conduire à une gouvernance plus soutenable des territoires et de leurs ressources (Corrado, 2010). Dans cette hypothèse optimiste, les arrière-pays qui ont échappé aux grandes transformations productivistes ne sont plus perçus comme des milieux arriérés et immobiles, mais au contraire comme des laboratoires d'innovation territoriale.

Notre propos repose sur une analyse empirique de terrains de montagne, situés dans l'Ardèche, la Drôme (Diois, Biovallée), le Vercors (Trièves), et le Val de Suse en Italie. Des études y ont été réalisées dans le cadre de deux programmes de recherche entre 2014 et 2016¹. Ces territoires se caractérisent aussi bien par leur statut de marge que par une grande densité d'initiatives alternatives, se multipliant notamment depuis le début du 21^e siècle. L'étude de ces innovations sociales a permis de dégager des premières pistes permettant de répondre à la question de leur capacité à transformer les territoires en question. Ce sont moins des résultats concrets que des approches méthodologiques que nous proposerons ici au lecteur. En effet, nous avons privilégié trois entrées. La première vise à caractériser les innovations sociales repérées en territoires montagnards, en proposant une typologie et en tentant une comparaison avec les innovations sociales repérées dans d'autres territoires en France et en Europe. La seconde précise les formes d'inscription spatiale de ces innovations : entre lieux isolés et réseaux territorialisés, différentes figures seront proposées et débattues. La troisième entrée discute les relations entre les innovations sociales identifiées et leurs territoires d'inscription en analysant notamment les formes spatiales dans lesquelles elles se déploient, afin d'évaluer leurs capacités à transformer les territoires.

1. Caractériser les innovations sociales en zones de montagne

Notre approche se situe à l'échelle régionale, et croise des travaux réalisés sur différents territoires de montagne. L'adoption de ce point de vue régional et comparatif a permis d'analyser les innovations sociales observées dans leurs contextes culturels, politiques et socio-économiques contrastés. Nos études de cas reposent sur l'observation empirique de l'émergence de ces initiatives et des dynamiques qui y sont liées. Elles intègrent plusieurs échelles d'analyse complémentaires et articulées : celle, micro, des lieux « alternatifs » au sein des territoires, et celles, méso, de leurs liens – entre les lieux autant qu'avec des organismes aux échelles régionales et globales. La question du changement des dynamiques territoriales que ces IS induisent ou non sera abordée en interrogeant la territorialisation des nouveaux principes et pratiques desquels ces IS sont porteurs. En effet, nous supposons qu'une simple multiplication de ces IS ne suffit pas à impacter les trajectoires des territoires dans lesquels ils opèrent.

¹ L'équipe de l'UMR PACTE a été associée à deux programmes dont une part porte sur l'analyse des innovations sociales dans des espaces montagnards. Le premier s'inscrit dans l'ANR MedInLocal (Innovations autour de la valorisation des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens) coordonné par l'IRD, et impliquant 7 équipes françaises, marocaines et tunisiennes (ANR-12-TMED-0001). Le second relève du LabEx « Innovation et Territoires de Montagne » (ITEM) (ANR-10-LABX-50-01), il est intitulé TéléMep (Territorialités, liminalités et métropolisations périphériques) et implique la mobilisation de géographes et d'historiens dans l'analyse des dynamiques des territoires de montagne dans un contexte de métropolisation.

1.1. Les terrains étudiés

La situation des arrière-pays renvoie à des trajectoires historiques et à des contextes divers. Les espaces montagnards ont connu un important exode rural et des ruptures territoriales, puis une requalification progressive sous l'influence croissante des villes, mais aussi de constructions patrimoniales et territoriales originales. Quatre terrains d'étude, porteurs d'une forte densité d'innovation sociale et inscrits dans des trajectoires territoriales différentes ont été identifiés : la Vallée de Suse (Italie), Biovallée dans la Vallée de la Drôme, l'Ardèche méridionale et le pays du Trièves (France). Ils font partie des territoires emblématiques de montagne, qui ont vu se succéder nombres d'actions de développement local : contrats de pays, Parcs naturels régionaux, Programme d'Intonatives Communautaires Leader etc.. Ils ont vu arriver à la fin des années 1960, des néo ruraux, dont certains sont à l'origine d'initiatives alternatives. La *vallée de Suse* (Italie), longue d'une centaine de kilomètres, relie le col de Montgenèvre à la métropole turinoise. Elle compte 76.000 habitants répartis dans 37 communes. La haute vallée est une zone de haute montagne dont l'économie est dédiée au tourisme estival et surtout hivernal. La basse vallée est marquée par une longue histoire industrielle. Cette vallée est traversée par deux routes nationales, une voie ferrée et une autoroute. Elle constitue un lieu de passage historique. Depuis quelques années, elle est au centre d'une importante contestation d'un projet de TGV reliant Lyon à Turin et qui a fait naître un imaginaire de territoire « résistant » et « alternatif ». Une enquête par immersion y a été réalisée dans la basse vallée durant l'année 2015 (Perros, 2015).

1. La *Biovallée*, bassin versant et en même temps marque associée à la Vallée de la Drôme, relie le territoire du Diois, emblématique des montagnes méditerranéennes avec une densité de 8 habitants /km², à la vallée du Rhône. Sur une superficie de 2.200 km², elle rassemble 54.000 habitants réunis dans 103 communes. Elle est marquée par une longue histoire de composition territoriale autour de deux intercommunalités anciennes, avec un cœur de vallée toujours partagé entre les deux entités. Forte d'un grand nombre d'acteurs impliqué dans des innovations sociales, le territoire a fait l'objet entre 2009 et 2014 d'un important programme public visant à faire de la vallée un territoire de référence en termes de développement durable. Plusieurs travaux y ont été réalisés ces dernières années (Bui, 2015 ; De Schutter, 2016 ; Lamine et al. 2011).
2. Le *Trièves* est un territoire de moyenne montagne situé dans le département de l'Isère, à une trentaine de kilomètres au sud de la métropole grenobloise. On y compte 9.500 habitants, répartis sur 28 communes membres de la communauté de communes du Trièves. Il est traversé d'importantes voies de communication et le projet d'autoroute Grenoble-Gap y a fait l'objet de fortes contestations, qui ont abouti à son abandon à la fin des années 1980. L'agriculture y reste une activité dominante, avec un engagement permanent dans une dynamique d'innovation, marquée aujourd'hui par la présence du centre *Terres Vivantes*, engagé dans la transition agro-écologique. Les premières initiatives alternatives datent des années 1960/70. On note cependant une très forte croissance de projets visant la transition sociale et écologique, avec une concentration dans la commune de Mens. Une enquête y a été réalisée en 2016 (Lamy, 2016).
3. L'*Ardèche méridionale* est un vaste territoire qui s'étend de la montagne ardéchoise à la vallée du Rhône, traversé par la vallée de l'Ardèche. Après un fort exode rural et l'arrivée de néo-ruraux dans les années 1960 à 1980, un accroissement significatif de la population (supérieur à 1% par an), se réalise depuis les années 1980. Le développement de l'activité touristique, polarisé aujourd'hui sur la Caverne du Pont

d'Arc (réplique de la grotte Chauvet), est accompagné de l'affirmation d'innovations sociales portées par différentes générations d'arrivants (Rouvière, 2015). Composé de cinq entités paysagères, le territoire est devenu pays, regroupant différentes intercommunalités engagées dans une dynamique de projet, soutenu par la mise en place de contrats de développement territorial avec l'État, la région et le département. Plusieurs travaux y ont été consacrés ces dernières années dans le cadre des deux programmes de recherche mentionnée ci-dessus (Lucas, 2014 ; Lopez Merino, 2015 ; Caussanel, 2016 ; Koop et Senil, 2016).

La méthodologie d'études repose sur des périodes d'immersion de chercheurs ou de stagiaires sur les terrains, durant plusieurs mois dans chacun des quatre terrains. Elles ont été l'occasion de contacts et de rencontres avec les initiateurs d'innovations sociales, mais aussi d'observations et d'analyses de dynamiques spécifiques à chacun des territoires. Elles ont permis d'identifier des activités et des services considérés comme innovants de par la trajectoire de leurs porteurs, leur nature et le statut des organisations porteuses. Des entretiens semi directifs ont été réalisés sur différents axes thématiques, tels que le parcours des initiateurs, les impulsions de départ, les valeurs et principes sur lesquels se fondent les initiatives, les organisations mises en place, les moyens mobilisés, les résultats obtenus, l'inscription dans des réseaux et les représentations associées au territoire.

Les entretiens réalisés ont permis d'établir des tableaux de synthèses des initiatives identifiées et d'y associer des noms, localisations, dates de création, types d'activités, valeurs associées etc. Elles ont permis d'établir quatre cartes de l'inscription territoriale des innovations sociales, et de différencier les implantations selon leur ancienneté. Ces cartes figurent en annexe du présent article.

1. 2 Un foisonnement d'initiatives alternatives qui se multiplient

Nos études ont révélé un foisonnement de projets concrets, entre 25 et 30 par territoire. Il peut s'agir de la revitalisation de l'agriculture familiale par l'agriculture biologique et les circuits courts, allant de pair avec la mise en valeur de produits agricoles traditionnels et spécifiques au territoire (lavande et herbes aromatiques, petits vignobles traditionnels de vallées, culture du chanvre etc.). Le lien au territoire passe aussi par la conception et la réalisation de nouveaux modes d'habiter, tels l'écohabitat. On assiste à la création d'activités de recyclage hors des circuits classiques de traitement des déchets, allant jusqu'à la création de nouveaux produits. Nous avons aussi observé la multiplication de projets éducatifs reposant sur des pédagogies alternatives. Le développement d'énergies renouvelables, associé à la création de nouveaux modes de gouvernance voient le jour. Des espaces de *coworking* regroupant des créateurs d'activités dans des champs divers tels que l'artisanat, la création artistique, la communication, le tourisme, la préservation des patrimoines, l'édition, les services à la personne fonctionnent.

Certaines réalisations peuvent dater des années 1970, voire plus tôt, et atteindre ainsi plus de 50 ans d'âge. Elles sont inscrites dans la durée et ont accueilli de nouvelles générations. Ce phénomène démontre l'attractivité de ces initiatives et des valeurs qu'elles véhiculent. Avec l'accroissement considérable du nombre d'innovations sociales durant ces dernières années, on peut parler d'un véritable processus de développement en cours. Un examen plus détaillé montre que ces territoires connaissent des dynamiques temporellement et spatialement différenciées. Historiquement situés dans des zones reculées et périphériques, ces projets essaient depuis peu le long des axes de communication ou à proximité de petites villes.

Alors que la première génération, les « 68ards », visait une vie en toute autonomie matérielle, s'extrayant de la société de consommation (Hervieu-Léger et Hervieu, 1979 ; Pruvost, 2013), la plus jeune génération s'inscrit dans une volonté de rendre visible aux habitants une alternative et de diffuser l'innovation sociale. L'objectif est alors de quitter la marge pour gagner une place visible dans les lieux centraux (Koop et Senil, 2016). Ainsi dans la Drôme, les initiatives les plus anciennes ont émergé dans le Diois, en zone de montagne. Aujourd'hui, elles se multiplient dans la basse vallée, à proximité de la vallée du Rhône (carte 4). Aussi en Ardèche méridionale et dans la vallée de Suse, elles ont tendance à se rapprocher des axes principaux de circulation (cartes 2 et 6). Dans le Trièves, elles se concentrent autour du bourg centre de Mens (carte 8). Cette volonté d'œuvrer pour une transformation sociale en allant au contact de la population, et en faisant connaître leurs valeurs en échangeant et interagissant, soit illustrée à travers plusieurs exemples. Ainsi, en Ardèche méridionale, l'association *Changement de Cap*, située au centre d'Aubenas, a loué un terrain en bordure de la D 104 - axe principal reliant le nord et le sud de l'Ardèche -, jouxtant un rond-point et se situant face au supermarché local. En évolution permanente, le site, bien visible pour la population, propose un espace « matière » sur le modèle d'Emmaus et un espace « végétal » sur le modèle de l'agroécologie, un espace « lecture », un autre « restauration », au gré des envies des nouveaux partenaires. Le garage solidaire *Autopia*, lui aussi situé au bord de la D 104, propose à tous de se former à l'auto-réparation offrant des outils, des compétences et en complément des soirées-débats et concerts, pour devenir un « transporteur d'idées ». Les initiatives de *recycl'Art*, en Ardèche comme dans le Trièves, offrent des lieux associant espace de vente et de réparation/transformation/ expérimentation aux habitants (Koop et Senil, 2016).

1.3 Des innovations sociales témoignant de valeurs sociétales alternatives

L'analyse des entretiens ouvre à une première typologie distinguant des réalisations de natures économiques, éducatives, politiques, socio-culturelles, ou relatives à l'habitat. Les initiatives relèvent de la vie quotidienne, de l'innovation frugale et ne mobilisent pas de technologie lourde, à l'exception d'une utilisation quasi permanente des réseaux sociaux *via* Internet. Nous proposons ici une classification selon les enjeux sociétaux faisant référence à des activités du quotidien, et auxquelles sont associées des valeurs et principes « alternatifs », exprimées de façon explicite par les acteurs (tableau 1).

Tableau 1 : enjeux et valeurs liés aux innovations sociales

Enjeux et principes associés	Exemples
Habiter de façon moins impactante et plus solidaire	Habitats partagés, habitats coopératifs, éco-hameaux
Se déplacer avec moins d'impact environnemental	Co voiturage, véhicules partagés
S'alimenter plus sainement	Coopératives de consommateurs, épiceries de territoires
Apprendre ensemble	Centres d'éducation à l'environnement
Se cultiver de façon impliquée, en lien en les acteurs du territoire	Événementiels, centres socio culturels
Préserver l'environnement et les paysages	Recycleries, compostage, ateliers de réparation et de bricolage
Accéder au foncier, sans hypothéquer l'ensemble des ressources	Epargnes citoyennes, propriétés « citoyenne »
Cultiver de façon respectueuse pour l'environnement	Agroécologie, agriculture biologique, permaculture
Economiser et produire de l'énergie à partir des ressources locales	Centrales villageoises, dispositifs d'isolation de l'habitat
Stimuler l'économie locale	Valorisation des ressources locales, circuits courts, monnaie locale
Créer et expérimenter des activités nouvelles et partagées	Fabs labs de territoire, espaces de co-working

Sources : entretiens avec les acteurs des innovations sociales (2014 et 2016)

Le caractère « alternatif » de ces initiatives se révèle consister en la recherche d'un nouveau rapport plus soutenable à la nature, aux échanges économiques et entre les individus. L'épanouissement de soi-même, la solidarité et la convivialité au sein des groupes sociaux, la sobriété et le respect de la nature sont des principes partagés par tous et constituent des repères essentiels, figurant comme lignes directrices. Ces principes se distinguent des normes conventionnelles dominantes, tels le progrès, le profit, la division du travail et l'externalisation des coûts sociaux et environnementaux des activités économiques (Koop et Senil, 2016) et marquent ainsi une rupture voulue avec le système « conventionnel ». Or, comme décrit dans le chapitre 1.2, cette rupture avec des principes conventionnels ne s'exprime pas dans les relations avec la population. Au contraire, la jeune génération cherche à impliquer et à convaincre les habitants des territoires dans lesquels ils œuvrent du sens de leurs initiatives. « L'alternative » est présentée comme transversale et répondant à tous les besoins du quotidien. Le but est de proposer sur ces territoires un système cohérent et potentiellement mobilisable par tous les habitants.

1.4 Des initiatives au croisement de dynamiques internes et externes au territoire

Ces initiatives s'inscrivent tout d'abord dans des besoins internes à ces territoires en marge. D'une part, elles relèvent des besoins individuels de base, tels que l'habitat, l'alimentation, le travail, les mobilités, et qui sont parfois insatisfaits. D'autre part, elles répondent à des besoins collectifs, tels que l'animation locale, voire des projets territoriaux. Elles se trouvent alors à l'intersection entre les populations en place et des nouveaux habitants, parfois porteurs de projets alternatifs et révélateurs de ressources locales qui n'avaient jamais encore été détectées. La marginalité de ces projets au sein de ces territoires eux-mêmes en marge peut alors être questionnée.

Au-delà des arguments d'ordre techniques, scientifiques et économiques, la notion de « marge » est souvent rapportée à des « secteurs où la rentabilité des investissements n'est plus assurée » (Georges, 1970). Mais un autre sens peut lui être attribué : « La marge contient une idée d'espace blanc, vide, libre : écrire dans les marges, avoir de la marge est avoir de la liberté dans l'espace ou le temps » (Brunet, 2013). En effet, cette caractéristique de liberté, qui va de pair avec création et innovation, peut être identifiée dans tout ou partie des territoires étudiés. Ils sont devenus porteurs d'une idéologie émergente de la transition écologique et sociale, visant à s'affranchir d'un destin de dépendance à un mouvement de globalisation, et partant de valeurs, principes, normes et règles alternatives spécifiques. En d'autres termes : loin d'être des marges dans la marge, les initiatives alternatives étudiées constituent des niches innovantes affirmant une capacité à transformer les territoires en question.

Il est important aussi de signaler le fait que ces initiatives innovantes émergent souvent suite à (ou en parallèle avec) des dynamiques externes, induisant le risque de marginaliser d'avantage encore les territoires en question. En effet, dans la plupart des régions étudiées, les acteurs des innovations sociales sont inscrits dans d'importants mouvements de lutte contre des projets d'infrastructure ou d'extractivisme symbolisant la métropolisation et l'abandon des périphéries, voire le capitalisme néolibéral. Ainsi, dans le Val de Suse, la lutte AntiTAV² trouve certes son origine dans les craintes liées à l'impact environnemental des travaux. Mais il porte aussi sur le changement de statut de la vallée. Avec le projet du TGV Lyon-Turin, cette dernière risque de perdre son statut millénaire de « passage », facilitant les échanges entre les voyageurs et les habitants, pour devenir un « corridor », hermétique aux échanges de proximité, reliant des métropoles porteuses de dynamiques liées aux réseaux mondialisés, et produisant ainsi un « effet tunnel » (Ascher, 1994) qui marginalise les territoires intermédiaires. La vallée connaît ainsi une profonde recomposition identitaire, passant par une disjonction entre périphérie et marge. La périphérie (la banlieue de la métropole turinoise et la haute vallée de Suse) est à la fois proche et lointaine, faite des pourtours résidentiels de la métropole et des stations récréatives et touristiques de la montagne plus lointaine. Entre les deux, la basse vallée perd son statut de centre ancien de passage, pour devenir une marge. Dans le Trièves, une partie de la population lutte contre la construction de l'autoroute Grenoble-Marseille, aux effets similaires que ceux décrits pour la vallée de Suse. En Ardèche méridionale, les acteurs de l'innovation sociale et de la transition furent fortement engagés au début des années 2010 dans la lutte contre le projet d'extraction de gaz de schiste dans la région. Le mouvement organisé « Non au gaz de schiste » s'est vu ainsi prolongé par un collectif regroupant plus de 40 associations, intitulé *Oui à la transition 07*. Sa première action fut d'organiser en 2013 un forum laissant une part importante aux

² Treno Alta Velocita (TGV)

alternatives concrètes, là même où s'étaient rassemblés quelques années plus tôt les élus et les habitants pour exprimer leur opposition au projet d'exploration géologique.

Sans aucun doute, la contestation collective de ces projets externes « menaçant » les territoires étudiés a été un élément déclencheur (dans le cas de la vallée de Suse) ou fédérateur (Trièves, Ardèche méridionale) pour les acteurs des innovations sociales, renforçant l'identité collective (Della Porta et al., 2013) et poussant à réfléchir ensemble sur l'avenir des territoires en question.

2. Les formes d'inscription spatio-temporelle des innovations sociales

Les terrains étudiés permettent d'appréhender une double dynamique des innovations sociales. La première relève des temporalités de leur émergence et développement, la seconde des différents modes de leur inscription dans l'espace, celle des lieux, des réseaux qui peuvent les relier et de leur capacité ou non à « faire territoire ».

2.1. Approche historique des innovations sociales

Les enquêtes font remonter les premières innovations sociales repérées aux années 1970. Une approche plus intime des terrains permet d'identifier des émergences plus anciennes, dont certaines remontent à l'immédiat après-guerre, en pleine période de reconstruction. Ainsi, la vallée de la Drôme a été marquée par l'implantation en 1946 de l' « Association des enfants de Paris », portée par son fondateur, éducateur de rue arrivant de la région parisienne avec des enfants sans parents à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. La collectivité pédagogique a fait construire quatre maisons d'accueil pour 80 enfants, un bâtiment central, une école d'éducateurs et une coopérative agricole sous un statut unique permettant la conversion de travail en parts sociales et facilitant l'accès au statut d'exploitants agricoles. Ce sont alors d'intenses relations qui se sont tissées à différentes échelles : communales (à travers le foncier agricole), territoriales (par la construction d'un lien particulier avec la maison de retraite locale et avec différents acteurs culturels), départementale (avec les services sociaux de l'État et du département) et nationale (avec une école d'éducateurs). Le site n'a pas essaimé. L'école d'éducateurs a fermé et c'est un nombre réduit d'enfants qui continue à être accueilli. Ces cas d'établissement restent exceptionnels. L'implantation de Pierre Rabhi, figure emblématique du milieu alternatif en France, sur le site de Lablachère en Ardèche date de 1960, avec un développement et essaimage aujourd'hui important, notamment par l'association *Terre et Humanisme*.

La crise et l'arrivée des nouveaux néo-ruraux change la situation. Elles ont été décrites en Ardèche au travers de « vagues » successives (Rouvière, op. cit.). Elles restent des implantations marquées par des approches collectives et coopératives, telles que le site du *Viel Audon*, résultat de la reconstruction, par de milliers de bénévoles, d'un hameau déserté, devenu aujourd'hui ferme, lieu d'accueil et site d'éducation à l'environnement. Issu de la même mouvance, peut être citée la SCOP *Ardelaine*, qui transforme depuis 1972 la laine des territoires alentours sur le site d'une filature abandonnée. Elle est aujourd'hui un lieu de production, de vente et de visites touristiques (Barras, 2001). Les mêmes implantations portées par des visées utopiques faisant suite à mai 1968 peuvent être décrites dans chacun des territoires étudiés, avec des intensités différentes.

Même s'il est difficile d'identifier une rupture, on assiste à de nouvelles formes de développement depuis les années 1990. Les migrations vers les campagnes sont devenues résidentielles, fortement marquées par les aménités environnementales. Les innovations sociales restent souvent le fait de néo ruraux (ou de leurs descendants), mais aussi d'entrepreneurs faisant le choix d'une implantation en milieu rural, et de jeunes en situation de marginalité, voulant construire des projets plus collectifs. Les formes et modes d'organisation se diversifient : parallèlement à de l'improvisation et du bricolage dans l'informel (Koop et Senil, op. cit.), émergent des processus de formalisation et d'institutionnalisation. Ainsi, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) traduisent un approfondissement des liens avec les collectivités territoriales, alors que pour d'autres projets, ces liens sont si réduits que l'on peut parler de construction « en marge » des territoires concernés.

Tableau 2 : trois phases de développement des innovations sociales dans les territoires de marge ruraux montagnards

Périodes	Exemples
Après-guerre : la reconstruction et les 30 glorieuses – Les pionniers	Association de l'association des <i>Enfants de Paris</i> dans la vallée de la Drôme, création de l'Union des jeunes vignerons récoltants (UJVR) Pierre Rahbi en Ardèche
1970-1990 : crise du fordisme, crise des espaces ruraux et implantations des néo-ruraux	<i>Ardelaine</i> , <i>Viel Audon</i> en Ardèche <i>Terre Vivante</i> dans le Trièves
Depuis 1990 : mondialisation et diversification des territoires ruraux et multiplication de petits projet alternatifs et institutionnalisation	Réseaux institutionnalisés : <i>Etinomia</i> en vallée de Suse, <i>Biovallée</i> dans la Drôme, collectif <i>oui-transition07</i> en Ardèche

Source : les auteurs

2.2. Deux types d'inscription spatiale différenciés

Notre analyse conduit à considérer l'innovation sociale comme une juxtaposition d'initiatives, reposant sur des principes qui leur sont spécifiques et construisant des liens plus ou moins intenses entre elles et avec leurs milieux environnants. Afin d'appréhender les dynamiques, territoriales ou non, que ces initiatives engendrent, nous sommes amenés à analyser de près leur inscription et leur impact spatial.

Le lieu comme entité spatiale élémentaire de l'innovation sociale

Les innovations sociales sont avant tout implantées dans des sites. Ces derniers sont insérés dans des cadres physiques différenciés, qui peuvent être des espaces isolés ou, au contraire, des plaines et des proximités d'axes de circulation. Dans un premier temps, les acteurs en question acquièrent un terrain. Sa désignation est souvent associée au projet et fréquemment reprendra le toponyme du lieu. Ce dernier aura trait à la forme du lieu : site isolé, hameau,

friche industrielle et site bâti les différencieront. L'ancrage de l'innovation sociale au territoire dépendra ensuite de la nature et de l'intensité des liens qui auront pu être construits. En reprenant l'approche de Debarbieux (2014) et en l'appliquant à l'innovation sociale, nous pouvons distinguer trois types: l'enracinement, l'ancrage dans le sens de mouillage et l'ancrage sous forme d'amarrage³.

L'*enracinement* fait référence à une inscription de l'innovation sociale dans son site qui rend son attache fixe, mais vulnérable aux aléas et changements. À titre d'exemple, nous pouvons citer le site du *Viel Audon* en Ardèche, où les activités sont intrinsèquement liées à leur territoire d'accueil (exemple de l'accueil d'enfants en séjours d'éducation à l'environnement). Dans la figure de l'*ancrage-mouillage*, l'innovation sociale stationne sur un milieu d'accueil en portant elle-même son « moyen de fixation ». Concrètement, il peut s'agir d'implantations éphémères, reposant sur des constructions légères sans fondations, dans des friches ou des terrains délaissés, comme les yourtes ou les *blockhouse* canadiens utilisés fréquemment depuis peu sur des terrains classés comme non constructibles. L'*ancrage-amarrage* correspond à la construction d'un lien réversible entre un milieu d'accueil et l'innovation sociale. L'implantation de recycleries, dans des sites mis à disposition par des collectivités, en parallèle aux systèmes de gestion classiques des déchets, s'apparente à ce type d'ancrage. Dans tous les cas, la maîtrise foncière et l'utilisation du site en accord avec les réglementations officielles reste un indicateur de l'intensité du lien au lieu.

Ephémère ou profondément enraciné, isolés ou en lien et dépendant de leur environnement, dans tous les cas de figure, ces lieux peuvent être considérés comme des mondes de vie alternatifs, fonctionnant selon des valeurs et principes plus au moins divergents de ceux de leur environnement immédiat (Koop et Senil, 2016). Afin de comprendre le potentiel de ces lieux à transformer leurs territoires d'inscription, il s'avère nécessaire d'analyser plus en profondeur les dynamiques qu'ils déclenchent, voire dans lesquelles ils s'inscrivent.

Le réseau comme révélateur des rapports entre les lieux de l'innovation sociale

Les rapports entre ces lieux innovants eux-mêmes relèvent de différents registres que les entretiens et l'observation permettent d'identifier. Il n'est pas de lieu qui ait été identifié comme totalement isolé, et sans rapport avec d'autres acteurs de l'innovation sociale. L'économie de la proximité donne une clé d'analyse de ces relations, en distinguant la proximité géographique, caractérisée par la distance entre les lieux, et la proximité organisée ou organisationnelle, d'ordre relationnelle résultant d'une organisation (Rallet et Torre, 2004). Le croisement de ces deux types de proximités fournit une grille d'analyse des différents modèles d'organisation géographiques des activités, applicable à l'analyse des réseaux de l'innovation sociale.

La figure la plus répandue des relations est celle du réseau qui peut être analysé dans sa forme mais aussi dans ses fonctions et les représentations qui rassemblent leurs membres, dans le cadre de valeurs et de principes partagés. Une de ses formes est, certes, la proximité géographique, qui juxtapose sur un même territoire différents acteurs de l'innovation sociale.

³ Dans son article « Enracinement – ancrage - amarrage? Raviver les métaphores », Debarbieux (2013) tente de nuancer les types de rapports au lieu en faisant référence à la terminologie nautique. Ainsi, dans la figure du mouillage, l'objet mobile (le navire) porte avec lui l'objet, pesant, de sa fixation (l'ancre); dans celle de l'amarrage, il emprunte cet objet au lieu dans lequel il se fixe (p. 71).

Un mode fréquent de relations observé relève de l'entraide sous forme d'échanges de travail, d'outils, voire d'hébergement.

Au croisement entre proximité géographique et proximité organisée il y a les lieux de rencontres éphémères que constitueront des collectifs d'acteurs, réunis autour de production et d'échanges de savoirs, mais aussi de luttes. Les rencontres annuelles des acteurs de la transition dénommées « Quelle foire » dans le Trièves, et les festivals et manifestations autour de la lutte Anti TAV dans le Val de Suse illustrent cette possibilité de rencontres temporaires entre des acteurs issus de différents territoires et les échanges qu'ils rendent possible.

Toujours au croisement entre proximité géographique et proximité organisée, se trouvent des réseaux formalisés internes aux territoires. Ils peuvent être support de valeurs et principes partagés, matérialisés par des chartes d'adhésion. Ainsi, dans la vallée de Suse, le réseau Etnomia regroupe 350 structures indépendantes signataires d'un manifeste éthique. Celui-ci stipule la volonté de valoriser le territoire et le tissu social avec une attention particulière à l'environnement et à la culture locale, ainsi que des critères à respecter. Dans la Biovallée, c'est une charte qui réunit les membres d'une association locale, et témoigne du degré d'engagement des adhérents dans des processus de changement.

Enfin, au-delà de la proximité géographique, on trouvera des réseaux organisationnels mais extra-territoriaux, réunis autour de fonctions et de valeurs partagées. Une des formes rencontrées est celle de l'oasis, conceptualisée par Pierre Rabhi comme des lieux proposant « des alternatives de mode de vie et visant une autonomie fondée sur la terre nourricière, la pluriactivité et les échanges⁴ ». Ces lieux développent des échanges avec d'autres lieux, et vise à en créer d'autres, même très éloignés et sur d'autres continents, autour des pratiques alternatives, en particulier agro-écologiques. Ainsi, le Mouvement des Oasis en Tous Lieux (MOETL), opère à l'échelle internationale à travers l'association de formation en agroécologie Terre et Humanisme, et notamment en Afrique de l'Ouest et du Nord. En Ardèche, le « Réseau d'échanges et de pratiques alternatives solidaires⁵ » (REPAS), a développé une activité éditoriale à partir d'ouvrages relatant des histoires marquantes de l'économie sociale et solidaire ou des expériences contemporaines. Il est le support d'un réseau de compagnonnage, regroupant plusieurs entreprises de l'économie sociale et solidaire et qui ont développé l'accueil de jeunes en formation. Il s'agit donc de réseaux qui dépassent largement les territoires d'inscription des projets, pour se développer dans certains cas à l'échelle internationale.

⁴ Manifeste des oasis en tous lieux, http://www.passerelleco.info/article.php?id_article=846

⁵ <http://editionsrepas.free.fr/>

Tableau 3 : quatre formes de réseaux de l'innovation sociale, et modes de relations

	Proximité géographique	Proximité organisée
Proximité géographique	Réseaux infra-territoriaux de solidarité et d'entraide	Réseaux locaux, chartes éthiques (ex. : Etnomia, Biovallée, oui-transition07)
Proximité organisée	Rencontres de réseaux, collectifs, festivals (ex. les Présidios dans la Vallée de Suse, la Fête annuelle de la Transition dans le Trièves...)	Réseaux non territoriaux (ex. : R.E.P.A.S., « Oasis en tous lieux », transitionfrance)

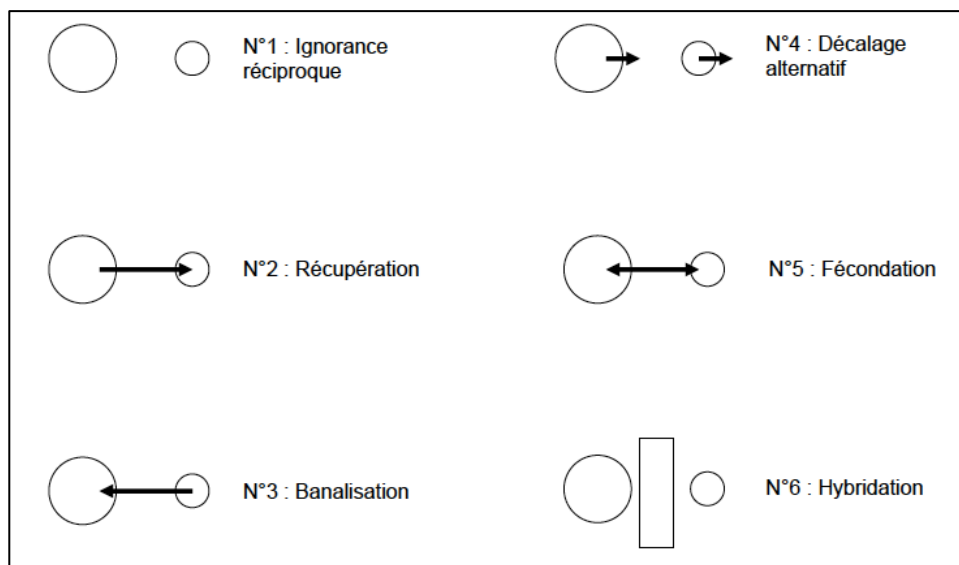
Source : auteurs, d'après Rallet et Torre, 2004

Cette analyse révèle une dynamique intense d'échanges, de bien et surtout de savoir-faire et de savoir-être (Koop et Senil 2016) entre les lieux et aussi leur multiplication au-delà du territoire d'implantation. Se pose maintenant la question de la capacité de ces innovations sociales organisées en lieux et réseaux à participer à des transformations plus profondes des dynamiques territoriales.

3. La difficulté à participer à des transformations territoriales

Il s'agit en particulier d'appréhender la capacité des innovations sociales à influencer sur la trajectoire des territoires, de par la possibilité pour ces derniers d'intégrer de nouveaux principes et valeurs. Nos observations nous conduisent à proposer, au travers de l'illustration ci-dessous, six formes possibles d'interface entre l'innovation sociale et leur territoire d'inscription.

Schéma 1 : différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoire



Source : Auteurs

La figure de l' « ignorance réciproque » représente l'émergence d'un système autarcique au sein d'une dynamique territoriale structurée. Elle peut être repérée dans nombre de cas, en particulier durant les premières périodes d'implantation des néo-ruraux, avec des projets qui ont pu se développer sans lien avec le territoire d'accueil, et ce avec d'autant plus de facilité que le territoire était marqué par un exode rural fort. Il est ainsi à noter que ces territoires ont pu d'autant plus être investis qu'ils sont alors relativement « disponibles ». Il n'y a alors jamais de l'ignorance totale. Dans bien des cas, nous avons observé du soutien actif de la part d'élus afin de trouver un terrain ou des localités propices au projet, le besoin d'accueillir des nouveaux habitants étant fort. L'ignorance réciproque peut s'installer dans un deuxième temps, quand le projet est trop pensé pour l'entre-soi et ne dégage pas de dynamiques économiques ou sociales touchant le territoire. Les initiatives demeurent toutefois tolérées.

La « récupération », peut être conçue comme une figure dans laquelle la dynamique du territoire vide l'innovation sociale de son essence, c'est à dire de son caractère alternatif. On peut citer le cas récurrent des recycleries, impulsées par des associations, puis intégrées dans les compétences d'une intercommunalité. Cette dernière nie les valeurs alternatives portées par les initiateurs des projets, en les intégrant dans celles de la collectivité publique, en l'occurrence la réduction des coûts de traitement des déchets (Caussanel, 2016). Un autre exemple est l'agroécologie, qui est initialement un projet intégral et holistique, englobant aussi bien la sphère économique, environnementale, sociale et spirituelle. La récupération par des collectivités territoriales, les lycées agricoles et même le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (notamment par le programme « Produisons autrement » depuis 2014) n'en retient que les aspects environnementaux (Lopez Merino, 2015). Citons en dernier exemple le cas d'une collectivité qui a associé une initiative alternative à un projet soumis à l'Union européenne afin d'obtenir des subventions. En effet, les termes de références du programme en question demandaient l'alliance à un partenaire de la société civile. L'association en question se sentait « utilisée ».

La « banalisation » représente un cas dans lequel l'innovation sociale tend d'elle-même à s'insérer dans la dynamique classique/conventionnelle du système territorial. Ce cas de figure

va souvent de pair avec le processus de récupération. Il semble dominant dans la vallée de la Drôme, où la densité de projets d'agriculture biologique, d'agroécologie ainsi que de circuits courts instaurés par des acteurs « alternatifs » ont inspiré les collectivités territoriales à fonder l'image du territoire sur ces dynamiques, et de créer le label « Biovallée », qui est d'abord une marque déposée. Cette réaction a lieu dans un contexte extérieur où la vallée de la Drôme risque le déclassement par rapport aux dynamiques économiques de la Vallée du Rhône. Créer l'image « Biovallée » fut pensé comme une capacité à augmenter la compétitivité et l'attractivité résidentielle face aux territoires avoisinants, avec le risque de « banalisation » des valeurs et principes alternatifs. Dans le cadre de Biovallée encore, on peut citer le cas d'un centre de vacances repris dans un cadre associatif, et réinséré progressivement dans une logique gestionnaire classique, accompagné par un rachat des locaux par la collectivité et d'un conventionnement ad-hoc. Très souvent, s'en suit une autre impulsion, portée par des individus qui ne s'y reconnaissent plus. Elle tend alors vers la troisième forme, le « décalage alternatif ».

Le « décalage alternatif » s'exprime quand les acteurs de l'innovation sociale refusent sa « récupération » en s'appuyant sur un renouvellement créatif permanent. Ce sont des collectifs locaux qui se forment, et qui vont se doter des moyens spécifiques pour éviter la récupération, par une autonomie juridique et un approfondissement permanent du processus d'innovation. Cette figure d'interface peut être illustrée dans le territoire de Biovallée par la volonté de la chambre départementale d'agriculture de récupérer le monopole de l'appui au développement du bio, au détriment d'acteurs locaux soucieux d'approfondir l'ancrage local et l'engagement vers d'autres valeurs. Ainsi, en Biovallée, « l'Université de l'Avenir »⁶, créée par un collectif d'acteurs engagés dans la transition écologique, a acquis une exploitation agricole avec l'appui du centre des Amanins. Elle y facilite l'installation de trois jeunes exploitants agricoles, engagés dans l'approfondissement des démarches agroécologiques.

La « fécondation » rappelle les cas où les deux dynamiques du territoire et de l'innovation sociale s'enrichissent mutuellement tout en maintenant leur autonomie propre. Elle est une figure classique de l'innovation. Les acteurs territoriaux, simples citoyens ou institutions, s'enrichissent des initiatives alternatives en intégrant des éléments nouveaux et en transformant leurs objectifs et moyens. Ainsi, dans le Trièves, l'implantation du centre « Terre Vivante » renforce le développement d'activités nouvelles sur le territoire et l'identité du Trièves contribue à son tour à renforcer l'image du centre. Concrètement, Terre Vivante attire et accueille chaque année 80.000 visiteurs sur ses 5000 m² de jardins potagers pédagogiques, dans ses salles de formation éco-construites, et son espace « habitat » permettant de découvrir les matériaux et techniques de construction écologique. Ainsi, cette entreprise coopérative contribue fortement à l'arrivée d'un tourisme écologique, qui intègre la visite de Terre Vivante dans des séjours plus long. L'impact économique sur le territoire est positif : les secteurs de l'hébergement, de restauration et des randonnées guidées en profitent. L'existence et les activités de Terre Vivante ont contribué fortement à ce que le Trièves ait aujourd'hui sa Charte éco-touristique et mise sur l'image de l'écotourisme. Du fait que cette société coopérative de production est un fournisseur important d'emplois dans la région, les membres de Terre Vivante sont aussi consultés par les communautés de commune quant aux réflexions sur le développement territorial. De même, ils participent à la formation des gestionnaires d'espace. Mais, tout en influençant son territoire, Terre Vivante se garde d'agir selon ses principes propres et en toute indépendance. Ainsi, elle concentre actuellement son intérêt sur la réduction de son impact environnemental.

⁶ <https://universitedelavenir.org/>

L'« hybridation » enfin, résulte de cette fécondation. Elle représente la création d'une nouvelle trajectoire autonome issue de l'héritage des deux dynamiques mais ne s'y référant pas totalement. Les acteurs du territoire s'engagent intentionnellement dans des constructions nouvelles mobilisant une coordination qui aboutit au final à la construction d'un nouveau système de normes et de valeurs propres au territoire. Cette figure, qui reste relativement exceptionnelle, peut être trouvée dans la Vallée de Suse, où s'inventent de nouveaux modes d'action. L'implantation de plusieurs « Présidios », points de rencontre du mouvement NO-TAV, sur différents lieux emblématiques, traduit une volonté de créer des lieux de délibération, conçus pour débattre des situations, décider et agir dans un cadre collectif. Ils ont été des lieux de naissance de nouveaux partis politiques locaux, qui se sont installés dans différentes communes.

Plusieurs types d'interface peuvent ainsi être proposés. Ces différentes figures ne sont ni uniques, ni figées au sein d'un même territoire et les évolutions d'une figure à l'autre sont possibles. Cependant, ce n'est que le type de « fécondation » et celui de « l'hybridation » qui permet une véritable mutation territoriale et devrait attirer l'attention dans des recherches futures. En effet, ce n'est que la transmission réussie des valeurs et principes portés par les acteurs des innovations sociales dans les structures sociales et institutionnelles qui garantit une transformation (Avelino et al., 2014 ; Moore et al., 2015).

Conclusion

Notre approche empirique permet de confirmer l'existence de réelles dynamiques territoriales émanant des innovations sociales en zone de montagne. Si les activités associées apparaissent comme étant les mêmes partout, elles peuvent être analysées au travers de deux dimensions. Les temporalités méritent d'être observées, au regard de la durée de vie des actions et de leurs formes d'organisation. Leur inscription spatiale peut être analysée au travers des lieux et des réseaux associés. Ces derniers peuvent être intra et inter territoriaux, voire supra territoriaux, et porteurs de fonctions différenciées, de simples échanges de savoir à l'organisation et l'institutionnalisation. L'analyse des relations entre les innovations sociales et les territoires laisse à penser que, si la fécondation et l'hybridation nous semblent ne représenter qu'une figure d'intermédiation parmi d'autres, elles restent un des moteurs principaux de la transformation possible des trajectoires territoriales.

Il s'agit là d'une hypothèse qui mérite d'être approfondie, au travers des proximités qu'induisent les innovations sociales, et tout particulièrement des approches institutionnelles, qui supposent des changements de valeurs associées aux projets et affirmées sur les territoires.

Bibliographie

Ascher, F. (1994), *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris, Odile Jacob.

Avelino F, Wittmayer J, Haxeltine A, et al. (2014), *Game Changers and Transformative Social Innovation. The Case of the Economic Crisis and the New Economy*. TRANSIT working paper.

Barras B. (2014), *Moutons rebelles, Ardelaine la fibre développement local, Vers une coopérative de territoire*, Valence, Editions REPAS, (Nouvelle édition).

Bergeret A. et alii, (2015), "L'outil-frise, dispositif d'étude interdisciplinaire du changement territorial.", *EspacesTemps.net*, Travaux, <http://www.espacestemp.net/articles/loutil-frise-dispositif-detude-interdisciplinaire-du-changement-territorial/>

Brunet R., Ferras R., et Théry H. (1993) *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris : Reclus – La documentation Française, 518 p.

Bui, S. (2015) *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée*. Thèse de doctorat, ParisTech.

Caussanel, J. (2016) Processus de territorialisation de l'innovation sociale. Etude de cas en Ardèche Méridionale, Rapport de recherche, ANR Trans Med Inn, sous la direction de Kirsten Koop.

Corrado, F. (2010), « *Les territoires fragiles dans la région alpine : une proposition de lecture entre innovation et marginalité* », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 98-3 | 2010, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 17 mai 2016.

Debarbieux B., (2014), *Enracinement - ancrage – amarrage ? raviver les métaphores*, *L'Espace géographique*, 2014/1, tome 43, pp. 68-80.

Della Porta, D., Fabbri, M. Piazza, G. (2013), « Putting protest in place : contested and liberated spaces in three campaigns », in Nicholls, W., Miller, B. et Beaumont, J. (eds), *Spaces of contention : spatialities and social movements*, Farnham, Ashgate, p. 27-46.

De Schutter O., Bui S., Cassiers I., Dedeurwaerdere T., Galand B., Jeanmart H., Nyssens M., Verhaegen E. (2016), *Construite la transition par l'innovation locale, le cas de la vallée de la Drôme*, Louvain-la-Neuve, LPTransition Working Paper Series 2016-1 <http://lptransition.uclouvain.be/downloads/publications/WP2016-1b.pdf>

Fourny, M. (2014), « Périphérique, forcément périphérique ? La montagne au prisme de l'analyse géographique de l'innovation », in Attali, M., Dalmasso, A. et Granet-Abisset, A.-M. (dir.) (2014), *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Collection : Montagne et innovation, PUG, Grenoble.

Georges P., 1970. *Dictionnaire de la géographie*, Paris : PUF, 448p.

Giraut, F. (2010), « *Préface : Innovation et territoires : Les effets contradictoires de la marginalité* », *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research* [En ligne], 97-1 | 2009, mis en ligne le 25 mars 2010, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://rga.revues.org/783>

Hervieu-Léger, D. et B. Hervieu (1979), *Le Retour à la nature : au fond de la forêt, l'État*, Paris, Seuil.

Lamy E., (2016), *Les innovations sociales dans le Trièves*, rapport de stage de master 2, Labex ITEM, projet Teliép, sous la direction de Kirsten Koop.

Lopez Merino, P. (2015). L'agroécologie – un acteur potentiel d'une profonde transformation sociale ? Etude de terrain dans le département de l'Ardèche. ANR Trans Med Inn, WP3 Transmission et Innovation sous la direction de Kirsten Koop.

Lucas, F. (2014), *Innovation et développement territorial alternatif dans l'arrière-pays d'Ardèche méridionale*. ANR Trans Med Inn, WP3 Transmission et Innovation, sous la direction de Kirsten Koop.

Klein, J.-L. et D. Harrison (2007), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Koop, K. et Senil, N. (2016), « Innovation sociale, improvisation et développement territorial : l'expérience ardéchoise », in Klein, J.L., Pecqueur, B., Koop, K., Soussi, A., *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*, PUQ, Québec.

Lamine C., Landel P.A., Prévost M.L., (2011), « *Dynamiques territoriales de transition vers l'agriculture biologique* », communication au colloque « transversalités de l'agriculture biologique », Université de Strasbourg, 23 et 24 juin 2011.

Moore, M.L, Riddell, D. et Vocisano, D. (2015), *Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep. Strategies of Nonprofits in Advancing Systemic Social Innovation*. *The Journal of Corporate Citizenship*, p. 67-84.

Perros, R. (2015), *Identification et analyse des processus d'innovation sociale, en parallèle de la lutte No TAV (LGV Lyon-Turin) dans la vallée de Suse, Italie*. Rapport de recherche, Labex ITEM, projet TéliMep, sous la direction de Pierre-Antoine Landel.

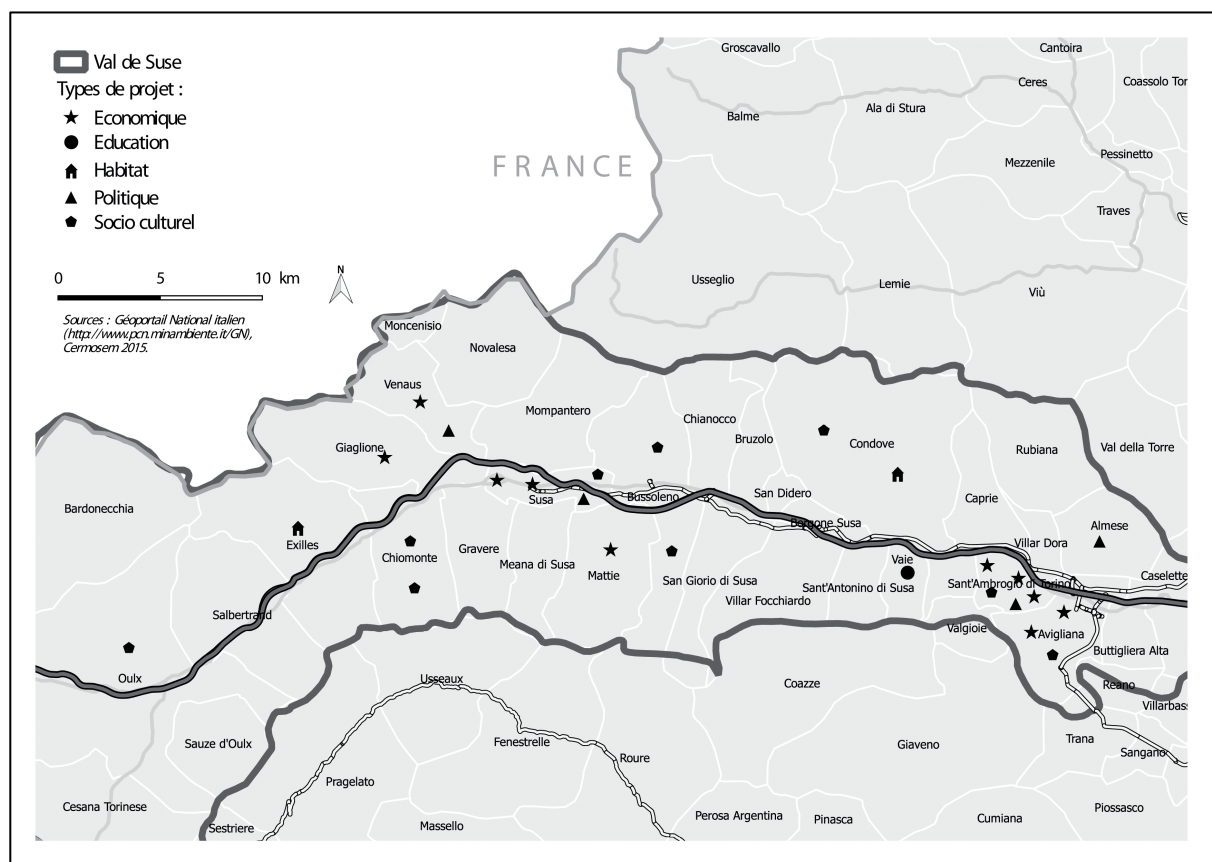
Pruvost, G. (2013), « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n° 60, p. 36-55.

Rallet A., Torre A., (2004), *Proximité et localisation*, *Economie rurale*, n°280, Proximité et territoires. p. 25-41.

Rouvière C., (2015), *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, PU Rennes, coll. « Histoire ».

Annexe cartographique

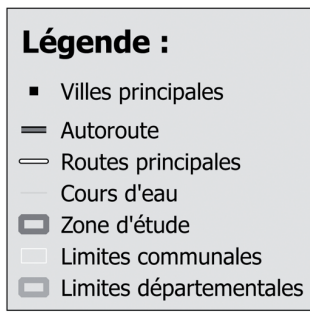
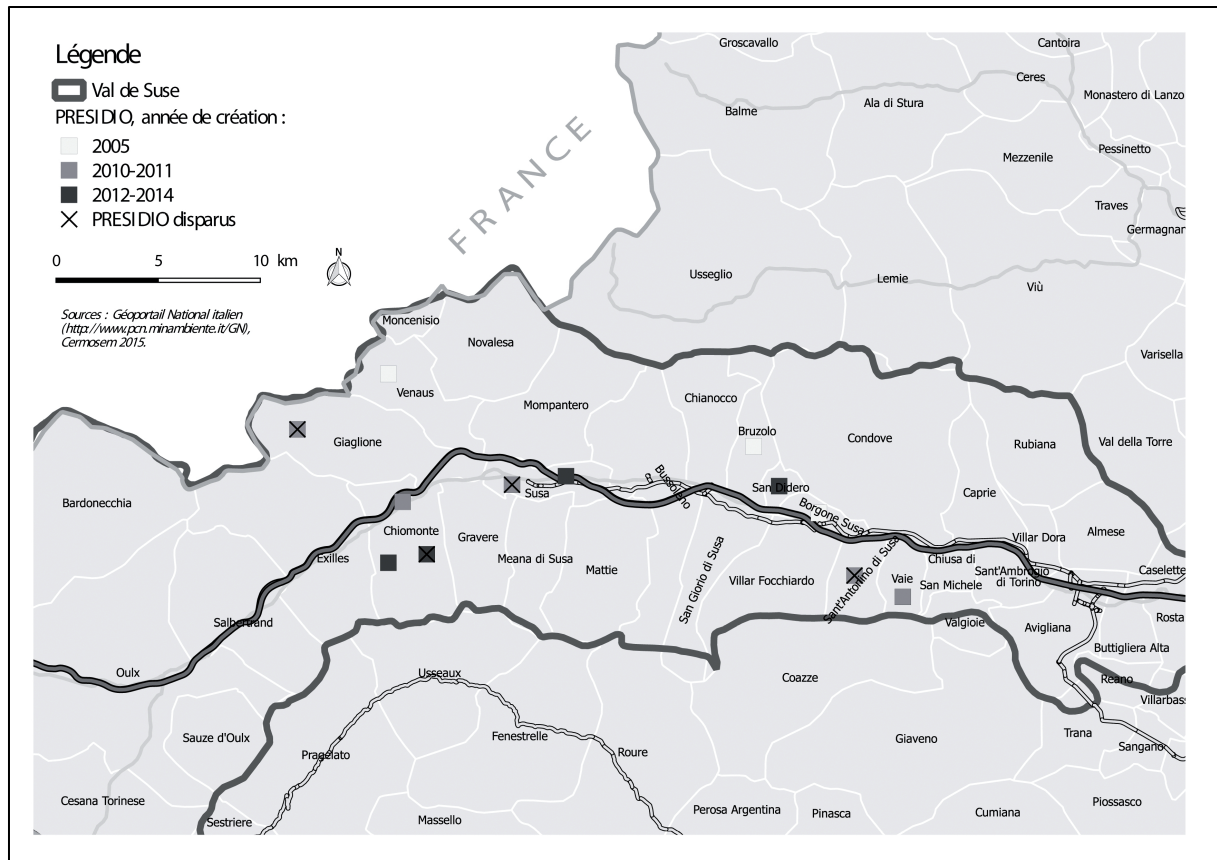
Carte 1 : Répartition spatiale des innovations sociales en Vallée de Susse



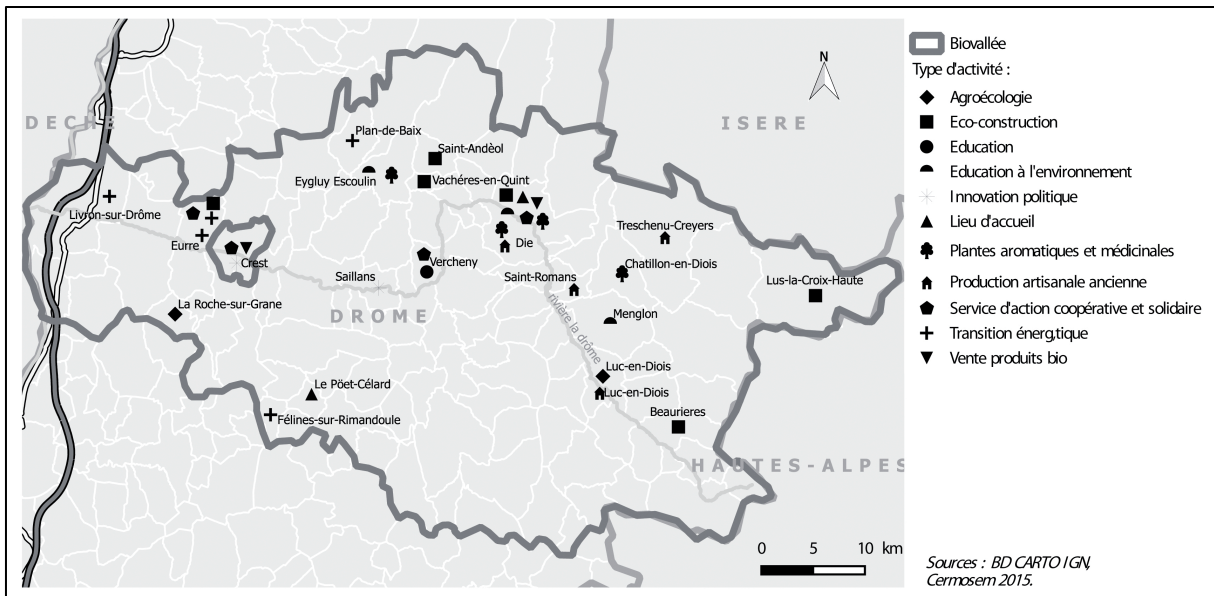
Légende :

- Villes principales
- == Autoroute
- Routes principales
- Cours d'eau
- ▭ Zone d'étude
- ▭ Limites communales
- ▭ Limites départementales

Carte 2 : Ancienneté des innovations sociales en Vallée de Susse



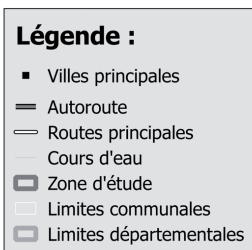
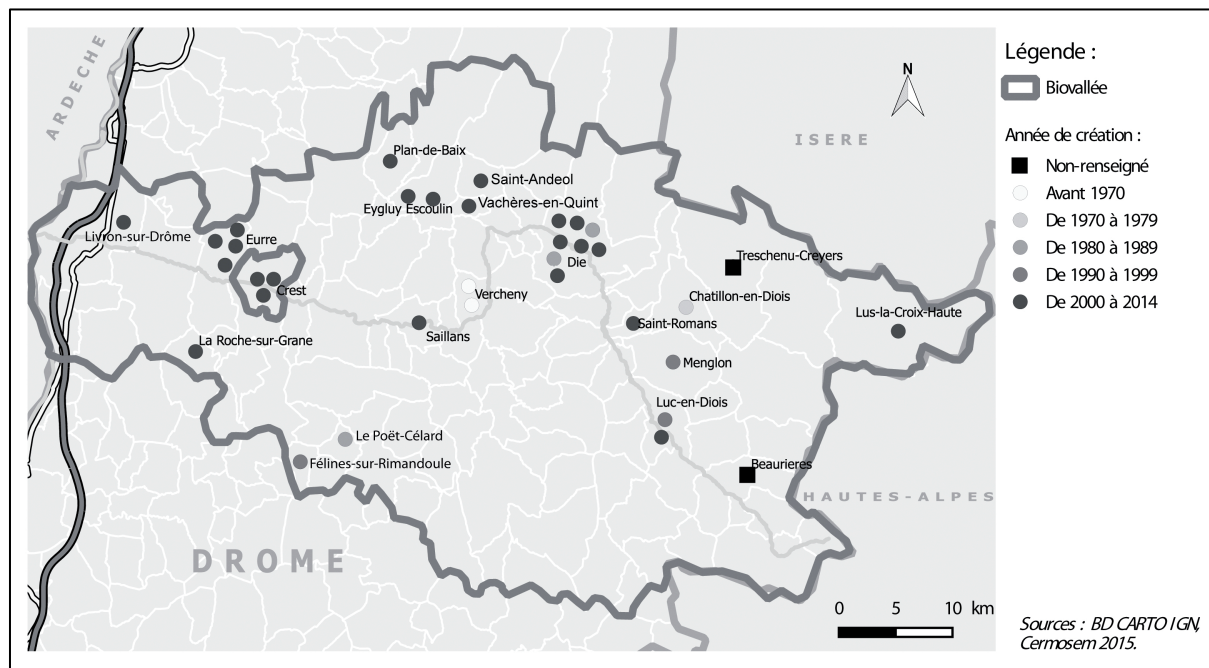
Carte 3 : Répartition spatiale des innovations sociales en Biovallée



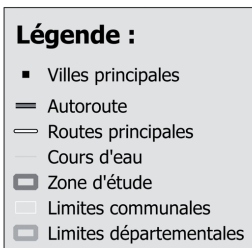
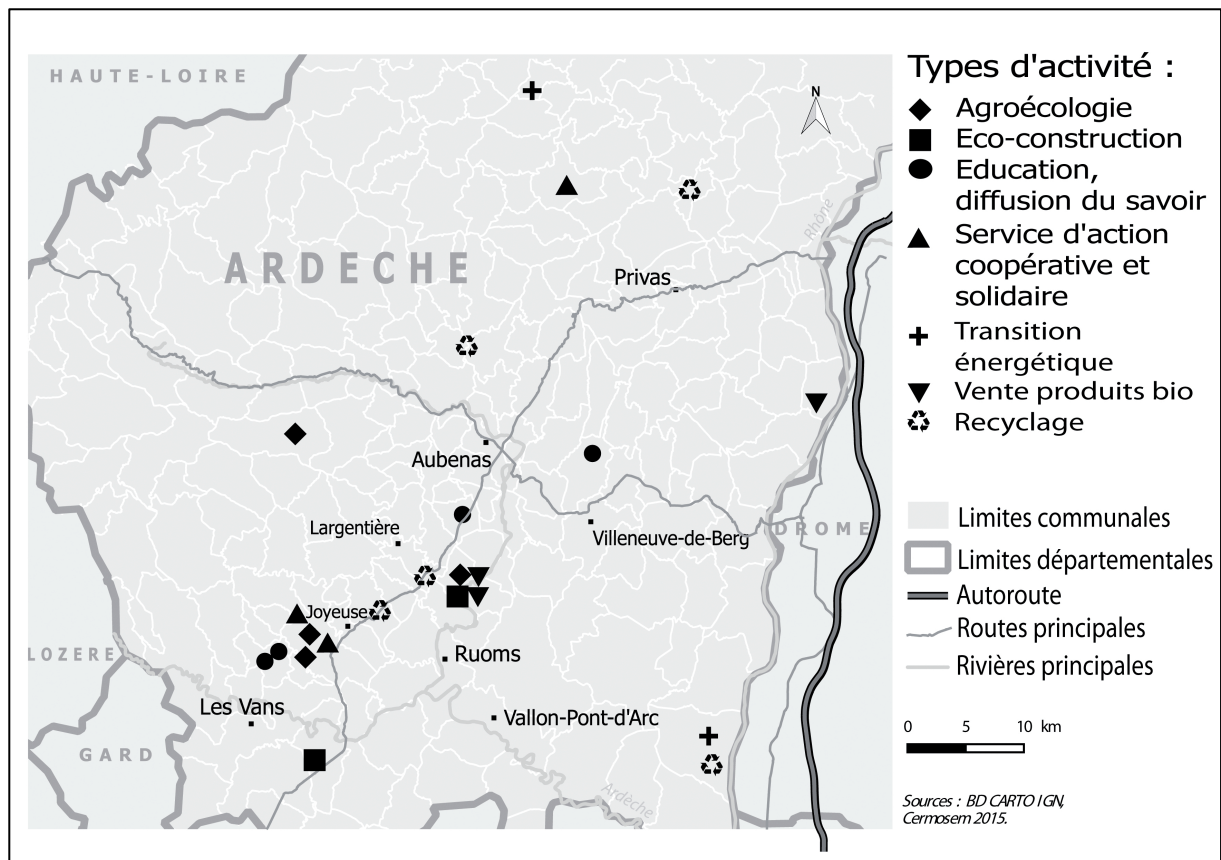
Légende :

- Villes principales
- == Autoroute
- Routes principales
- Cours d'eau
- ▭ Zone d'étude
- ▭ Limites communales
- ▭ Limites départementales

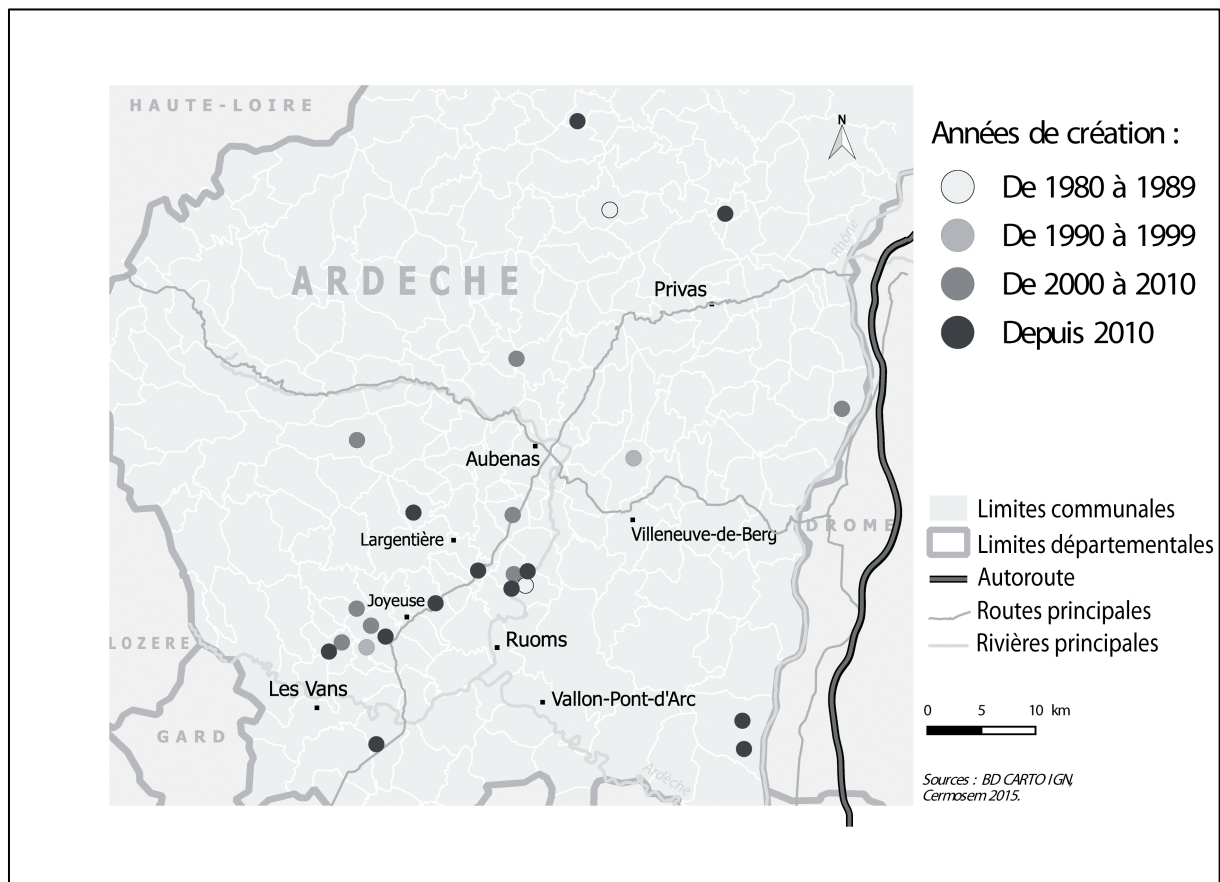
Carte 4 : Ancienneté des innovations sociales en Biovallée



Carte 5 : Répartition spatiale des innovations sociales en Ardèche méridionale



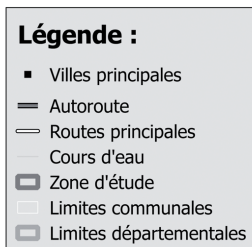
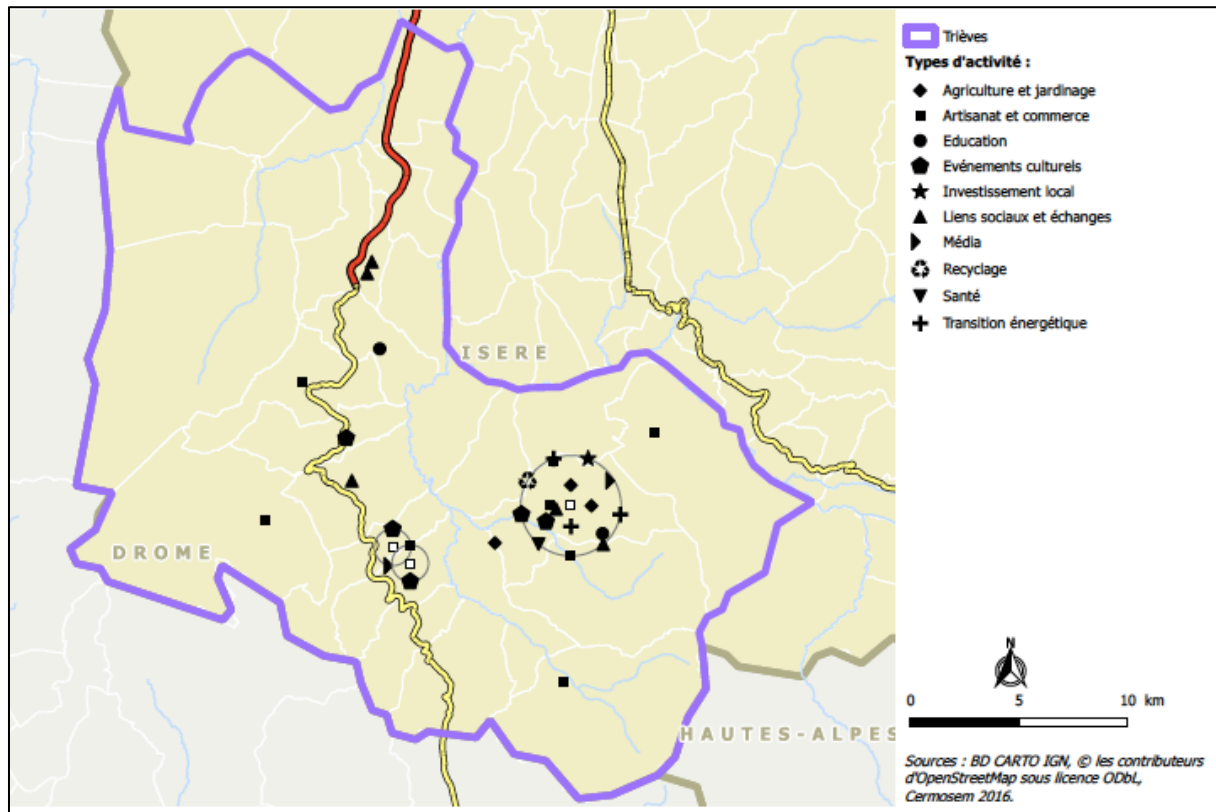
Carte 6 : Ancienneté des innovations sociales en Ardèche méridionale



Légende :

- Villes principales
- Autoroute
- Routes principales
- Cours d'eau
- ▭ Zone d'étude
- Limites communales
- Limites départementales

Carte 7 –Répartition spatiale des innovations sociales en Trièves



Carte 8 : Ancienneté des innovations sociales en Trièves

